



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48  
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat  
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

## **PAR COURRIEL**

Département de l'économie, de la formation  
et de la recherche DEFR  
Palais fédéral est  
3003 Berne

*Courriel* : [michelle.laug@seco.admin.ch](mailto:michelle.laug@seco.admin.ch)

*Fribourg, le 12 décembre 2022*

2022-1284

### **Loi fédérale sur les biens utilisés pour la torture**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous vous remercions de nous avoir associés à la consultation sur l'objet précité. L'avant-projet de loi fédérale sur le commerce des biens utilisés pour la torture a retenu toute notre attention.

Le Conseil d'Etat prend acte de la nouvelle réglementation proposée pour mettre en œuvre la recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe au sujet du commerce international des biens utilisés pour la torture et la peine de mort. Il adhère au projet mis en consultation, qui répond au mandat constitutionnel et légal de promouvoir le respect des droits de l'Homme. La nouvelle loi fédérale permettra par ailleurs de combler le vide juridique existant en la matière et d'empêcher la réalisation depuis la Suisse d'opérations interdites dans l'Union européenne (UE).

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de nos respectueuses salutations.

**Au nom du Conseil d'Etat :**

Olivier Curty, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

**Copies**

—  
à la Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle ;  
à la Direction de la sécurité, de la justice et du sport ;  
au Ministère public ;  
à la Chancellerie d'Etat.